

L'an deux mille vingt-deux, le 12 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Valérien dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Mme BOUCHER Cécile, Maire.

Date de convocation : 7 juillet 2022

Présents : BOUCHER Cécile, CHARNOLÉ Yoann, HEUZÉ Sophie, BOIDE Christian, COULAIS Guillaume, GACHIGNARD Cédric, ROUX Olivier, BODIN Guillaume, BOUGUÉ Raphaël, HERVÉ Philippe.

Excusés : LIEVRE Manuella, JAUD Sonia, PORCHER Eva, CHAUVIN Stéphanie et ROULLEAU Franck.

Procurations : Mme Stéphanie CHAUVIN a donné procuration à Mme Boucher.

M Franck ROULLEAU a donné procuration à M Charnolé.

M. ROUX Olivier est nommé secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers : 15 Présents : 10 Votants : 12

48/2022 : Renouvellement du contrat de travail de Mme Nathalie Bousseilaire.

Le contrat de travail (CDD) de Mme Bousseilaire se terminera le 31/08/2022, Mme le maire propose au conseil de le renouveler pour une autre année et de réfléchir à un contrat à durée indéterminée.

Le conseil, après en avoir délibéré, est favorable au renouvellement du contrat de travail de Mme Bousseilaire dans les mêmes termes du 01/09/2022 au 31/08/2022 par 12 voix pour sur 12 votants.

49/2022 : Renouvellement de la convention avec Multi Services Sud Vendée.

Mme Jocelyne Bréchoire, responsable cantine, travaille actuellement en mi-temps thérapeutique et son temps de travail est complété par Mme Isabelle Feugnet via une convention avec Multi Services Sud Vendée. Dans le cas d'une non reprise à temps plein à la rentrée des classes par Mme Bréchoire, Mme le maire propose de poursuivre la convention avec MSSV et si possible avec Mme Feugnet.

Le conseil après en avoir délibéré, approuve par 12 voix sur 12 votants, la prolongation de la convention avec MSSV si prolongation du mi-temps thérapeutique de Mme Bréchoire.

50/2022 LOTISSEMENT : PASSEPORT ACCESSION : Nouvelle demande.

M et Mme Kevin et Coralie VANCAUWENBERGHE sont éligibles au Passeport Accession mais l'achat du terrain (lot N°20) s'est fait avant la finalisation du dossier auprès de l'ADILE. Ils sollicitent donc le conseil municipal pour accepter leur demande au titre du Passeport Accession et accorder le versement de la prime de 750 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, se prononce favorablement par 12 voix pour sur 12 votants pour le versement de cette prime de 750 € à M. et Mme VANCAUWENBERGHE Kévin et Coralie.

51/2022 : POSE D'UN MIROIR DE SECURITE: Nécessité de déplacer le panneau de Ligné.

Lors du conseil du 11 mai 2022, il a été décidé d'installer 3 miroirs afin de sécuriser la circulation.

Concernant le carrefour de La Rente, l'ARD (Agence Routière Départementale) ne peut autoriser la pose du panneau que si le carrefour se trouve en agglomération ce qui n'est pas le cas actuellement. Il est donc nécessaire de déplacer le panneau de Ligné (dans le sens Bourg direction Ligné) d'une distance de 200 mètres environ avant le carrefour.

Le conseil après en avoir délibéré, approuve par 12 voix sur 12 votants, le déplacement de la limite d'agglomération.

52/2022 : DEVIS ENTREPRISE GUYONNET POUR DIVERS PETITS TRAVAUX.

M Gachignard présente au conseil divers petits travaux à effectuer :

DEVIS DE220361 :

Reprise d'une canalisation se situant dans le lotissement du Noiré pour un montant de 1 394 € HT soit 1672,80 € TTC.

DEVIS DE220362 :

Afin de permettre l'entretien du fossé et du bas-côté de la partie ouest du lotissement, il faut créer un accès car actuellement le passage avec du matériel se fait sur les parcelles disponibles mais qui ont vocations à être vendues.

Il est donc nécessaire de créer un passage ce qui nécessite le curage du fossé, la pose de 3 buses et d'un tuyau Ecopal. Montant du devis : 3 160 € HT soit 3 792 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve ces 2 devis.

53/2022 : PROGRAMME VOIRIE 2022

La commission Voirie s'est réunie afin de voir quelles sont les priorités pour cette année.

Par la suite, des devis ont été demandés auprès de 3 sociétés (Eiffage, Guyonnet et Rineau TP) et des comparatifs ont été réalisés. Après concertation, les conseillers décident d'effectuer les travaux sur les voies ou portions suivantes : Chemin Claveau-Bénétière/Impasse de la fourche fendue/Route de Thiré/Impasse de la Barette/Route de la Rente.

La société retenue est Eiffage pour les 5 opérations.

Chemin Claveau-Bénétière : 11 107,20 € HT

Impasse de la fourche fendue : 4 659 € HT

Route de Thiré : 4 501, 80 € HT

Impasse de la Barette : 1 123, 80 € HT

Route de la Rente : 9 594, 68 € HT

Le conseil après en avoir délibéré, décide de retenir la société Eiffage pour les 5 opérations mentionnées ci-dessus pour un montant de 30 986,48 €HT par 12 voix pour sur 12 votants.

54/2022 : ACTUALISATION DU DEVIS POUR L'ACCOTEMENT DE LA RD 14 (rue du Cloucq)

La délibération 45/2021 du conseil municipal du 28/07/2021 portait sur la décision du conseil de choisir la société Eiffage pour effectuer les travaux d'aménagement de la rue du Cloucq (au niveau du numéro 51) notamment pour modifier l'écoulement des eaux pluviales sur cette partie.

Le devis initial s'élevait à 2 715, 10 € HT et le devis actualisé est de 3 053,60 € HT.

Le conseil après en avoir délibéré, approuve ce nouveau devis par 12 voix sur 12 votants.

55/2022 : CREATION D'UN JARDIN DU SOUVENIR

M Charnolé ne prend pas part au vote.

La société Brémand a été sollicitée pour fournir une proposition de création d'un espace cinéraire comportant un jardin du souvenir, 10 cavurnes, 10 dalles cinéraires, une stèle et un registre.

Le matériau sélectionné est le granit rose.

Le montant du devis s'élève à 12 818,33 € HT soit 15 382 € TTC.

Le conseil après en avoir délibéré valide ce devis par 10 voix pour sur 10 votants.

QUESTIONS DIVERSES

Date d'intervention de la société Technibat pour le remplacement du chauffage de l'école : Février 2023.

Une réunion est organisée le 13/07 pour la réfection du pont de Ligné avec l'ARD (Agence Routière Départementale) et les autres intervenants (Vendée Eau, Suez, ...). Un compte rendu sera effectué lors du prochain conseil.

POINT LOTISSEMENT

Mme le Maire fait un point de situation. Pour l'année 2021, 4 parcelles ont été vendues.

A ce jour, 13 lots sont réservés.

Rappel des modalités du Pass Accession.